

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

**Faculté de philosophie et lettres
Langues et littératures françaises et romanes**

LA FÉMINISATION

La féminisation des noms selon le *Bon usage*

NOIRET
David

Travail réalisé dans le cadre du cours :
Grammaire descriptive II
(Roma-B-304)

ANNÉE ACADÉMIQUE 2007-2008

1. Introduction

Le *Bon Usage* est l'œuvre de deux grammairiens belges : Maurice Grevisse, qui en donna la première édition en 1936, et André Goosse, qui reprit le flambeau à la mort de son illustre beau-père en 1980. Cette année 2007 a vu paraître la quatorzième édition du Bon Usage, grammaire à vocation normative dans la

Dans lignée de Vaugelas qui prenait comme modèle du français la « façon de parler de la plus saine partie de la cour¹ ». Cette grammaire a su s'adapter avec son temps, ce qui en fait un ouvrage faisant autorité en la matière, un ouvrage de référence incontestable et une mine d'informations sans égal(e)² pour les amoureux de la langue française. Fort de plus de quarante mille exemples, le Bon Usage cherche à décrire l'usage dans sa totalité, sans pour autant y arriver.

Si cette grammaire présente des intentions normatives, cette norme ne s'applique qu'au registre soutenu du langage. « Bien parler, nous dit le Bon Usage, c'est savoir s'adapter aux circonstances³. » Faisant la part belle aux régionalismes et autres parlers du « peuple », le Bon Usage c'est aussi une grammaire ouverte vers toute la francophonie, et, nous le verrons, dans la section consacrée à la féminisation, une grammaire réceptive aux revendications plus modernes des usagers.

C'est pourquoi nos deux grammairiens tentent d'éviter de qualifier telle tournure de « fautive » et telle autre de « bonne », préférant hiérarchiser les tournures plutôt que de sanctionner, évitant ainsi les pièges de l'hypercorrection dans lesquels s'est souvent vu acculer le locuteur francophone de Belgique, trop respectueux à l'égard de la langue française.

¹ « La définition du bon [usage] », Vaugelas, *Remarques sur la Langue Française*.

² *Le Bon Usage*, 14e édition, p.638, c) 2°.

³ *Le Bon Usage*, p.26, §14

2. Organisation du contenu

Le *Bon Usage* s'articule en quatre parties. La féminisation est traitée dans la section 2 (*Le genre*) du chapitre 1 (*Le nom*) de la troisième partie (*Les parties du discours*). La problématique du genre est l'une des sections les plus importantes (en terme de pages) du *Bon Usage*⁴ : 75 pages y sont consacrées (en comparaison, Brunot dans *La Pensée et la langue* y consacre 9 pages) contre une quarantaine pour *Le nombre*.

Le contenu de cette section s'organise comme suit :

Le genre :

- Définition
- Le neutre existe-t-il en français ?
- Homonymes distingués par le genre
- Fondements du genre

I Les noms inanimés

- Le genre des noms inanimés est arbitraire
- Le genre en rapport avec certaines catégories
- Genre particulier dans certains emplois
- Noms changeant de genre avec le nombre
- Noms propres de lieux
- Noms de fêtes
- Noms employés par métonymie
- Noms de navires
- Noms composés et locutions nominales
- Noms résultant d'une réduction
- Mots étrangers
- Mots nominalisés
- Noms des lettres
- Noms dont le genre est à remarquer
- Divers noms de genre douteux

II Les noms animés

- Observation générale
- Noms d'animaux
- Les noms d'êtres humains
- Le genre est conforme au sexe
- Le genre n'est pas conforme au sexe
- Noms masculins épïcènes : évolution et résistance
- Noms féminins épïcènes

⁴ Nous travaillons exclusivement sur la quatorzième édition.

- Problèmes divers
- Gens
- III Marques du féminin des noms animés*
 - Observations préliminaires
 - A. Addition d'un *e* dans l'écriture et faits annexes
 - Règle générale
 - Noms terminés au masculin par un *e* muet
 - Autres noms gardant la forme du masculin
 - Redoublement de la consonne finale
 - Remplacement de la consonne finale
 - Addition d'une consonne
 - Autres phénomènes
 - B. Addition et modification de suffixes
 - Suffixe *-esse*
 - Autres suffixes
 - Suppression ou substitution de suffixes
 - Noms en *-eur*
 - C. Autres cas
 - Masculin et féminin de radicaux différents
 - Féminin marqué par des adjonctions lexicales

Nous le voyons, l'organisation de cette section est plutôt disparate. Nous allons tenter de rendre compte brièvement du contenu de ces pages pour bien cerner la volonté d'embrasser tous les champs du langage du *Bon Usage* de Grevisse et de Goosse, en mettant en avant ses faiblesses et ses forces.

3. Développement détaillé

Il serait trop long de reprendre chaque paragraphe et d'en exposer le contenu. Nous allons donc nous attacher aux « quatre parties principales » de cette section (la quatrième étant le préambule sur le genre) et essayer d'en faire ressortir les éléments principaux.

3.1. Le genre

Le point de départ que propose le *Bon Usage* est celui-ci : tous les noms ont un genre : masculin ou féminin, figé ou évoluant voire hésitant, simple ou double.

Ensuite il aborde la question du neutre et ses quelques survivances en français moderne sous la forme du masculin indifférencié (cela concerne surtout le pronom). Il précise le rôle distinctif qu'a le genre chez les homonymes (*le vase, la vase ; un finale, une finale*) et chez les homophones (*le col, la colle ; la mer, le maire, mais la mère* (ici, c'est le contexte et non le genre qui permettra de distinguer *la mer* et *la mère*, de même pour *le poids* et *le pois*, mais cela n'est pas signalé)).

Selon le *Bon Usage*, « ce n'est que pour une partie des noms animés qu'il y a un lien entre le genre et le sexe de l'être désigné⁵ ». Voilà pourquoi la suite du développement s'organise en deux parties principales : les noms inanimés et les noms animés (il eut semblé plus logique après pareil constat de faire la division « noms dans lesquels il y a un lien entre le sexe et le genre » et « noms dans lesquels il n'y a aucun lien entre le sexe et le genre »). Il précise alors que cette frontière n'est pas infranchissable (*lire tout madame de Ségur, un trompette, etc.*) et qu'il existe des métonymies dans les deux sens.

⁵ *Le Bon Usage*, p.588, § 467.

3.2. Les noms inanimés

Le premier constat du *Bon Usage* est que le genre des noms est arbitraire (*le mur, la muraille*) ce qui fait qu'il est « impossible de donner des règles rigoureuses à ce sujet⁶ ». Cependant, il souligne quelques constances : le genre est en rapport avec certaines catégories. Ainsi, les noms terminés par les suffixes *-ier, -age, -as, -ement, -ament, -in, -is, -on, -illon, -isme, -oir* sont masculins. De plus, il observe que la finale *-a* semble attirer les noms vers le masculin. Les noms d'arbres, de métaux et de corps chimiques, les noms des langues, des jours, des mois, et des saisons eux aussi sont généralement masculins. De même, les noms terminés par les suffixes *-ade, -aie, -aille, -aine, -aison, -ison, -ance, -ande, -ée, -ence, -esse, -ette, -eur, -ie, -ille, -ise, -sion, -tion, -té, -ure* et les noms de sciences (sauf *le droit*) sont généralement féminins.

Le paragraphe suivant traite des noms ayant un genre particulier dans certains emplois : chose (*quelque chose* : masculin), foudre (*un foudre de guerre*), hymne, merci (*la merci* : « pitié », *un merci* : « remerciement »), œuvre (*le grand œuvre*), orge, et période.

Ensuite viennent les noms changeant de genre avec le nombre (pp.593-594) : *amour, délice* et *orgue*. Ces noms sont masculins au singulier et féminins au pluriel nous dit le *Bon Usage*. Cependant pour tous les trois il existe des tournures échappant à cette règle (*cette amour curieuse* (Valéry) , *d'ardents amours* (Tocqueville), *un de mes plus grands délices, un de ces orgues* (Gautier)). On peut se demander à ce stade si le « bon usage » suit la langue des écrivains ou si les écrivains suivent le « bon usage » de la langue. En effet, une occurrence attestée par un auteur peut créer un effet « boule de neige » et entraîner à sa suite des tournures identiques qui finalement entreront dans l'usage et donc dans le *Bon Usage* de nos deux grammairiens. On notera ici l'incontestable pouvoir de l'écrivain sur la langue, que ne possèdent manifestement pas le locuteur lambda.

⁶ *Le Bon Usage*, p.588, §468.

De même, et cela de façon générale, on notera que l'écrivain a une liberté totale vis à vis de la langue et quelles que soient les règles qu'on lui impose, il est susceptible de les transgresser.

Le paragraphe suivant est consacré aux noms propres de lieux. Après avoir établi leur caractère arbitraire, on constate néanmoins une tendance générale : « les noms de villes sont masculins dans l'usage parlé mais souvent féminins dans la langue écrite⁷ ». Cependant, le masculin prédomine dans divers cas de figures (quand le nom est précédé d'un adjectif, de *tout*, et quand il est employé par métonymie). Les noms d'îles sont généralement féminins. Les noms de châteaux, d'églises, de grottes « ont souvent le genre du nom commun que les usagers ont dans l'esprit⁸ ». Cette dernière citation est significative quant aux fluctuations de l'usage qui n'est pas établie une bonne fois pour toutes.

Les noms de fêtes ont généralement un usage établi (*Pâques*, fête catholique est masculin au singulier et féminin au pluriel, *Pâque*, fête juive ou orthodoxe, est féminin, mais certains écrivains font la confusion ; *Noël*, est ordinairement masculin, mais on dit fréquemment *la Noël*).

Viennent ensuite les noms employés par métonymie. Ces noms ont généralement le genre générique sous-jacent (*du champagne* = *du vin de Champagne*). Cependant les hésitations quant au genre du nom sous-jacent, les exceptions à cette règle (*un 4x4*) la rendent quelque peu hasardeuse voire superflue.

Pour les noms de navires, l'usage privilégie le masculin selon la logique : bateaux et navires = masculins. À nouveau, de nombreux exemples dérogent à la règle.

Le paragraphe suivant est consacré aux noms composés et aux locutions nominales. On parle ici de composés endocentriques (le noyau est interne) et

⁷ *Le Bon Usage*, p.594, §472 b.

⁸ *Le Bon Usage*, p.596, d.

exocentriques (le noyau est externe). Pour les premiers, ils suivent le genre de ce noyau (*pomme de terre*, *pomme* considéré comme le noyau), à moins que la valeur primitive du composé cesse « d'être perçue⁹ » (*minuit* = le milieu de la nuit). Ensuite, on rend compte de divers cas (*autoroute*, *bidonville*, *oriflamme*, *télécabine*) où tantôt le nom est analysable par l'usager lambda, tantôt le genre suit une logique « analogique » pas toujours plausible (*oriflamme* qui vient de deux noms féminins (flamme et dorée) aurait sous l'influence de *drapeau* tendance à prendre le genre masculin, mais il existe aussi la *bannière*...). Les noms exocentriques eux servent de prédicats à un nom sous-jacent (*un millefeuille* = *un gâteau*). Cependant ce nom sous-jacent est lui aussi souvent difficile à déterminer et l'usage a connu des fluctuations (*après-midi* a les deux genres, *avant-guerre*, *après-guerre*, etc. sont indécis).

Suivent les mots étrangers. L'anglais n'ayant pas de genre, les mots qui lui sont empruntés prennent le masculin ou le féminin de façon disparate, certains acceptant les deux genres (*un interview*, *une interview*). Pour les mots venant d'autres langues, la distribution est également aléatoire (on rencontre *apartheid* au masculin bien que le féminin soit plus répandu, de même pour *tagliatelles*). Pour ce qui est des noms concernant des réalités étrangères (journaux, partis politiques, lieux, etc.), « on attribue souvent [pas toujours] aux mots étrangers le genre des noms français qui y correspondent¹⁰ ».

Les mots nominalisés sont les mots employés occasionnellement comme noms (cela concerne surtout les éléments linguistiques). Ceux-ci sont masculins. Lorsque la nominalisation est passée dans l'usage général, les mots sont aussi masculins en général (*un rire*, *un rendez-vous*).

Ensuite, le *Bon Usage* nous donne une liste de noms dont le genre est à remarquer (on « hésite » sur le genre). Souvent, les dictionnaires de référence (*Dictionnaire de L'Académie française*, *Littré*, *Larousse*, *Robert*, etc.) se

⁹ *Le Bon Usage*, p.599, § 476.

¹⁰ *Le Bon Usage*, p.606 § 478, b.

contredisent. On peut donc comprendre les hésitations des usagers, même des usagers du « centre » voire des écrivains (*un oasis* n'est pas rare en littérature). Le dernier paragraphe « enfonce » le clou : divers noms de genre douteux. Entre les noms passés du masculin au féminin (*clope*), les noms employés au masculin par un auteur, au féminin par un autre (*automne*), les noms certifiés masculins par un dictionnaire et féminins par un autre (*drupe, pamplemousse, réglisse*) les noms bien définis en genre par les dictionnaires et contredits par l'usage (*agave*), etc., ce paragraphe ainsi que le précédent semblent être de véritables fourre-tout des noms qu'on n'a pu classer dans les catégories précédentes et qui posent problèmes tant pour l'usage que pour la norme. L'utilisateur aura au moins la consolation de savoir que s'il est perdu quant au genre à donner à ces noms, il n'est pas le seul, les « autorités de la langue » ne savent pas non plus très bien sur quel pied danser.

3.3. Les nom animés

Ce n'est que pour les noms animés que le genre n'est pas arbitraire, parce qu'il est déterminé par le sexe des êtres désignés, du moins pour ce qui concerne, en général, les êtres humains. Pour la majorité des noms d'animaux, le genre reste sans lien avec le sexe¹¹.

Suite à cette observation, le *Bon Usage* nous donne les noms d'animaux ayant un rapport avec le sexe de l'animal (les animaux que l'homme chasse ou élève surtout) et les noms d'animaux où le sexe ne joue aucun rôle (la majorité des animaux sont désignés par un nom épïcène : *une mouche, un hérisson*).

Le reste du développement est consacré à l'être humain (pp.619-640). D'une part le genre est conforme au sexe (selon l'opposition « être féminin » vs. « être masculin », ou une opposition plus complexe (pour des raisons physiologiques, sémantiques, etc.) ou parce que ces noms ne s'appliquent uniquement qu'aux hommes ou aux femmes (*un clerc, une nourrisse*, etc.)), et d'autre part le genre n'est pas conforme au sexe (des noms féminins s'emploient

¹¹ *Le Bon Usage*, p.617, § 483.

pour des hommes (*la vigie, Son éminence*) et des noms masculins pour des femmes (*un bas-bleu, un laideron, un garçon manqué*).

Le paragraphe suivant (§487, pp.625-634) traite des noms masculins épïcènes, de leur évolution et de leur résistance. André Goosse se livre ici à des observations qui touchent au cœur du débat concernant la place des femmes dans la société, son influence sur la langue et les modifications (ou résistances) de l'usage qui y font suite. Le grammairien rappelle que le masculin est le genre asexué et qu'environ un nom sur cinq doit son genre à la différenciation sexuelle.

De même, il se livre à un développement intéressant sur les avancées et les stagnations dans la féminisation des noms de métiers. De façon générale, on peut dire qu'il rend compte de toutes les formes possibles de féminisations (et de non-féminisations) et qu'il serait vain de vouloir en faire ici le résumé.

Ensuite, il aborde les noms féminins épïcènes (*brute, canaille, personne, recrue*, etc.).

Enfin, il s'attache à des « problèmes divers » (pp.636-639) : le masculin à valeur générique et non-générique, les interversions de genre à valeur affective dans le langage familier (*mon chéri*, employé pour une femme, *ma vieille* pour un homme) et diverses expressions à problème (*d'égal à égal*, etc.).

Il clôt cette partie sur le cas du mot *gens*. Ordinairement masculin, il est féminin « s'il est précédé immédiatement d'une épithète ou d'un déterminant ayant une terminaison différente pour chaque genre¹² ».

3.4. Marques du féminin des noms animés

Le *Bon Usage* commence cette dernière partie par quelques observations : on part en général du masculin pour aller vers le féminin, les rapports entre le masculin et le féminin sont différents à l'oral et à l'écrit, et le passage du masculin

¹² *Le Bon Usage*, p.639, § 490.

au féminin entraîne souvent des différences sémantiques (*un gars, une garce*, le féminin est clairement dépréciatif).

La règle générale est qu'on ajoute *-e* à la fin de la forme masculine pour obtenir le féminin. Les noms finissant par un *-e* muet au masculin ainsi qu'un certain nombre de noms (*barjo, dactylo*, etc.) gardent la forme du masculin.

Les autres faits sont : le redoublement de la consonne finale (*baron, baronne*), le remplacement de la consonne finale (*veuf, veuve*), l'addition d'une autre consonne (*favori, favorite*) ou encore l'apparition d'un accent grave au féminin (*berger, bergère*) et d'autres phénomènes.

La marque du féminin peut également se marquer par addition de suffixes : *-esse* (*âne, ânesse*), *-ette* (*beur, beurette*) , *-otte* (*Charles, Charlotte*) , *-onne, -ie*, etc. et par suppression ou substitution de suffixes : *compagnon, compagne* ; *chevreau, chevrette*, etc.

Les noms en *-eur* font leur féminin en *-euse* (*chanteur, chanteuse*), en *-trice* (*amateur, amatrice*), voire en *-eresse* (*enchanteur, enchanteresse*). Ensuite sont évoqués d'autres noms en *-eur* qui ne suivent pas ces règles : *mineure, mineure* ; *confesseur, pas de féminin*.

Enfin, le *Bon Usage* évoque certains cas où le masculin et le féminin présentent des radicaux différents (*papa, maman*). Certains exemples semblent pourtant quelque peu « forcés » : *matou, chatte* où il existe simplement le masculin *chat*. La dernière marque du féminin est celle qui consiste à ajouter un nom précisant le sexe de l'être désigné : *femelle, féminin, dame*, etc. Le même stratagème est employé pour le masculin (*stars masculines*).

4. Conclusion

Après ce succinct passage en revue du contenu consacré à la féminisation du *Bon Usage* de Grevisse et de Goosse, nous pouvons tirer quelques conclusions.

Nous avons pu juger de l'importance relative des jugements normatifs - qui se bornent finalement à rendre compte d'une norme plus ou moins entendue par le plus grand nombre mais tout autant bafouée par l'usage - que propose cette grammaire.

En terme de règle à appliquer, notre locuteur lambda (car c'est surtout à lui que s'adresse cette grammaire) saura donc désormais qu'il existe des règles pour bien parler, mais que les locuteurs réputés beaux-parleurs (les écrivains) les méconnaissent ou les contournent en toute impunité...

Plus spécifiquement, cette organisation disparate témoigne de la grande difficulté qu'il y a d'embrasser une problématique telle que celle de la féminisation. Sans pour autant dire qu'il y a un usage différent pour chaque « usager de la langue », les fluctuations de l'usage, son évolution au fil des âges et des locuteurs, ses manipulations parfois osées par ces anarchistes de la langue (les Céline, Colette, San Antonio et tous les autres) en font une chimère qui ne peut qu'échapper (du moins en partie) à un tel ouvrage.

Présentant surtout la qualité de décrire la langue et l'usage de façon très riche et développée, cette grammaire, malgré ses défauts, continue et continuera encore de séduire le plus grand nombre.

Bibliographie

BRUNOT, Ferdinand, *La Pensée et la langue. Méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*, Paris, Masson, 1922.

ENGLEBERT, Annick, *Grammaire descriptive du français moderne II*, Bruxelles, Presses universitaires de Bruxelles, 2007-2008.

GREVISSE, Maurice, & GOOSSE André, *Le Bon Usage*, douzième édition, Bruxelles, De Boeck duculot, 1986.

GREVISSE, Maurice, & GOOSSE André, *Le Bon Usage*, quatorzième édition, Bruxelles, De Boeck duculot, 2007, 1600 p.

VAUGELAS, *Remarques sur la langue française*, Paris, 1647.

Communelangua.com

Table des matières

1. Introduction	2
2. Organisation du contenu	3
3. Développement détaillé.....	5
3.1. Le genre.....	5
3.2. Les noms inanimés.....	6
3.3. Les nom animés	9
3.4. Marques du féminin des noms animés.....	10
4. Conclusion	12
Bibliographie.....	13
Table des matières.....	14

Communelangua.com